

SEANCE DE CONFIRMATION CANINE TOUTES RACES
VENDREDI 28 MARS 2025 de 14 à 18 H à ST LAURENT-DE-MURE (69)
Adresse : terrains du CLUB CANIN DE DETENTE ET DE PERFORMANCE DE LYON (CCDPL) D. 306, avenue Jean Moulin à 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE
Coordonnées GPS : 45,68619 – 05,05270

Inscrire mon chien (une feuille par chien) - Engagement et paiement en ligne sur www.cedia.fr

Nom du chien : Race :

Sexe (rayer la mention inutile) : Mâle - Femelle

N° Identification (Puce ou tatouage) N° LOF (Iosh-nhsb-kc-vdh) :

Date de naissance : (Merci de vérifier ci-dessous si votre chien a bien l'âge minimum requis)

Age minimum de la confirmation 15 mois : Berger Allemand – Briard - Bouvier des Flandres - Schnauzer Géant - Dogue Allemand - Dogue de Bordeaux Mastiff – Hovawart – Bullmastiff - Matin de Naples - Montagne et Matin des Pyrénées - Saint Bernard - Terre Neuve – Landseer – Léonberg - Dobermann Rottweiler - Dogue du Tibet - Grand Bouvier Suisse - Bouvier Bernois - Cane Corso – Fila Brasileiro – Mâtin Espagnol – Rafeiro do Alentejo – Castro Laboreiro – Chien de Montagne de la Serra de Estrela – Staffordshire Américain - tous les teckels – Chien du Pharaon – Cirneco de l'Etna – Podenco Canario et Ibicenco et portugais - Samoyède - Akita Inu - Akita Américain - Esquimau Canadien – Chien du Groëland – Dalmatien - Rhodesian Ridgeback - Retrievers et Grands Lévrier – **Age minimum de la confirmation 10 mois** : Epagneuls pékinois et japonais - **Toutes les autres races : 12 mois.**

(Merci d'écrire très lisiblement)

Nom et prénoms du propriétaire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable :

Adresse courriel :@.....

TARIF : 40 € par chien. Aucun remboursement ne sera effectué, même si le chien est refusé ou ajourné à la confirmation ou ne peut être présenté.

Renseignements par courriel : actra69@orange.fr ou par téléphone (à compter du 02/01/2025 les lundi et mercredi après-midi de 14 à 18 heures au 04 78 84 07 22 ou au 06 72 01 59 67)

MODALITES D'INSCRIPTION (préalable, OBLIGATOIRE avant le 20 mars 2025

(pas d'inscription sur place sauf avec une pré-inscription par email à : actra69@orange.fr)

En ligne sur : www.cedia.fr

OU en renvoyant ce formulaire par courrier, accompagné de son règlement de 40 € à l'ordre de l'ACTRA à :

CEDIA – Confirmation SAINT LAURENT DE MURE – 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

**NOUVELLE
ADRESSE**

Il vous sera adressé, par email, une convocation dans les huit jours précédant la séance avec un horaire impératif de passage devant l'expert. *Tout dossier incomplet ou reçu au-delà de la date limite sera considéré comme nul.*

DOCUMENTS A APPORTER POUR LA CONFIRMATION

Vous devrez vous munir des documents suivants : **le certificat de naissance original de votre chien, sa carte d'identification par puce électronique ou tatouage, un imprimé de confirmation** à remplir que vous pouvez télécharger sur <https://www.centrale-canine.fr/recherche/documents?searchQuery=Formulaire%20de%20confirmation> La présentation du certificat antirabique est obligatoire pour les chiens venant de l'étranger et ceux classés en 2^e catégorie ces derniers devant être muselés et présenter également la déclaration en Mairie ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur ; la feuille de déclaration pour l'inscription au Livre des Origines d'un chien né à l'étranger et importé en France.



Je soussigné déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus et m'engage à me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère totalement l'ACTRA de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers), survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même pour n'importe quel accident. En cas de crise sanitaire, je m'engage à respecter les exigences sanitaires en vigueur.

**Lu et approuvé,
Signature :**